



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E39656

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/07/1996
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARMANDE 96 B 91

Siret : 408 415 248 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 710280600178

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 592199F1244000/001616369/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 592199F1244000/001616369/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : Etablissements Rigo Jean Pierre

LATAPIE
RN 113
47180 Sainte-Bazelle

Téléphone : 05 53 93 61 96

Fax :

Portable : 06 21 35 23 36

Site Internet : www.rigo-chauffage-clim.com

E-mail : rigo@rigo.fr

Responsabilité légale :
Rigo Patrice Gérard

Effectif moyen : 46

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/09/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/11/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	05/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/11/2022
o Chaudière bois	05/10/2023
o Poêle ou insert bois	05/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	17/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.